REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2026	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	06	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	10	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.6.3	Contribution forfaitaire Autres

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 032-213202088-20261102-2026NOV02_468-DE

DEPARTEMENT
DU GERS
••••
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

10

Séance Publique ordinaire du **2 novembre 2026**

Nombre de Conseillers en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le deux novembre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 27 octobre 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, MM. Xavier BALLENGHIEN, Philippe BATTISTON, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Marc DUGROS, Nicolas EHRHART, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, M. José-Louis PEREIRA, Mmes Émilie PICAMILH, Corinne QUEVILLY, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :
Mme Sylvie COUDERC
M. Adrien FORET

Ont donné procuration :
Mme Sylvie COUDERC à Mme Françoise BERNARD-SIRAT
M. Adrien FORET à Mme Pascale RIVIERE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Omar ARMEL

Objet : Convention annuelle d'utilisation du gymnase du Lycée Polyvalent Maréchal Lannes - Année scolaire 2026 / 2027

RAPPORTEUR : Pascal ANDRADA, Adjoint au Maire chargé des sports et bâtiments sportifs

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L. 214-4 et L. 212-15 relatifs à l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de formation ;

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 032-213202088-20261102-2026NOV02_468-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de séance,
Omar ARMEL

Le Maire,
Julien PELLICER

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 5 NOV. 2026
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 5 NOV. 2026